



Via un prêt au groupe Cofina, leader panafricain de la mésofinance, Proparco renouvelle son soutien aux TPE et PME sénégalaises

22/05/2020 – Date de signature du projet

MICROFINANCE – Secteurs

SÉNÉGAL – Localisation

PRÊTS – Outils de financement

5 000 000 EUROS – Montant du financement

PRÊT DE 5 MEUR – Détails du financement

PRÊT DE 5 MEUR – Client

Présentation du client

Cofina Sénégal est une filiale du groupe panafricain COFINA (Compagnie Financière Africaine), référence du marché de la mésofinance. Présent dans 7 pays d’Afrique de l’Ouest et Centrale, il est désormais un acteur clé du financement des micro petites et moyennes entreprises y compris informelles. Cofina Sénégal vise une clientèle peu servie par le système financier classique en proposant des produits et des services financiers adaptés, qui répondent aux besoins spécifiques des TPE/ PME ayant difficilement accès aux financements.

Description du projet

Grâce à ce prêt, 639 MPME sénégalaises devraient accéder à une offre de financement et 221 bénéficiaires individuels devraient avoir accès à un service essentiel. Il permettra aussi de maintenir plus de 10 000 emplois directs ou indirects.

En permettant à Cofina, première institution de mésofinance du pays, d’augmenter ses prêts aux PME locales, cette opération aura un impact significatif en termes de croissance économique inclusive, en ligne avec les objectifs 8 (Travail décent et croissance économique) et 10 (Inégalités réduites) des objectifs de développement durable et en pleine conformité avec l’Accord de Paris.

Impact du projet

Grâce à ce prêt, 639 MPME sénégalaises devraient accéder à une offre de financement et 221 bénéficiaires individuels devraient avoir accès à un service essentiel. Il permettra aussi de maintenir plus de 10 000 emplois directs ou indirects.

En permettant à Cofina, première institution de mésofinance du pays, d’augmenter ses prêts aux PME locales, cette opération aura un impact significatif en termes de croissance économique inclusive, en ligne avec les objectifs 8 (Travail décent et croissance économique) et 10 (Inégalités réduites) des objectifs de développement durable et en pleine conformité avec l’Accord de Paris

